

1^{re} ANNÉE - N° 2

AOUT 1956

BULLETIN
DE LIAISON

DE

LA KOUMIA



ASSOCIATION DES ANCIENS DES GOUMS MAROCAINS EN FRANCE

SECRETARIAT : 30, Rue de l'Université, 30 — PARIS (7^e)

Téléphone : BABylone 17-90 — C. C. P. PARIS 8813.50

ALPHONSA

La Koumia continue...

LES anciens des goums marocains ont vécu ces dernières semaines des heures douloureuses. Ceux d'entre eux qui s'étaient rassemblés dans la cour d'honneur des Invalides pour saluer notre drapeau, au moment où celui-ci allait entrer au Musée de l'Armée, ne sont pas prêts d'oublier l'émotion qui les étreignit alors. Sans doute, cette cérémonie aurait-elle pu connaître une publicité plus grande, un faste militaire plus accusé, une participation officielle plus nombreuse et plus éclatante encore. Le drapeau qui nous avait été remis dans le soleil de notre victoire, le 14 juillet 1945, par le général de Gaulle, il nous eût paru normal qu'un autre chef de l'Etat présidât à la cérémonie des Invalides. Ainsi, la France entière en aurait-elle été informée, et nos camarades n'auraient pas connu l'amertume non déguisée d'assister à un enterrement que certaines raisons politiques voulaient rapide. Mais on n'enterre ni les idées, ni les symboles, et il demeure bien entendu que tant que l'un de nous vivra notre drapeau sera autre chose qu'une pièce de musée installée aux Invalides par un colonel de gendarmerie.

Quels que soient les impératifs de ce qu'il est convenu d'appeler la « politique », ou ce qu'on en fait, il est certain que là où celle-ci avait échoué, nous avons réussi à créer une communauté humaine. Il s'agit de la préserver, et peut-être de la consolider au moment où elle est le plus menacée. Tel est aujourd'hui le grand devoir de la Koumia. Telle est sa raison d'être.

La fidélité au souvenir de nos morts, de nos batailles et de nos coups durs, doit se situer à l'opposé de la délectation mornose ou même orgueilleuse, mais doit être le ciment et le ferment d'une nouvelle union où nous nous préparerons pour de nouveaux devoirs.

Les goums marocains étant dissous, tous les officiers et sous-officiers des goums peuvent donc adhérer à la Koumia. Ils le peuvent, et ils le doivent. Plus nous serons nombreux, plus il nous sera aisé d'aider nos camarades et les familles de nos disparus, et davantage nos amis seront épaulés, conseillés, défendus s'il le fallait. Il est bien évident qu'un militaire qui a servi dans les goums ne peut être compris que par un autre gommier.

ORDRE DU JOUR

N° 35

du

Commandement des Goums Marocains



Les Goums Marocains quittent l'Armée Française le 12 mai pour entrer dans l'Armée Royale Marocaine.

1908 - 1956 : toute leur histoire est incluse entre ces deux dates — la Pacification du Maroc, la Tunisie, la Sicile, l'Italie, la Corse, l'Île d'Elbe, la France, l'Allemagne, l'Indochine, l'Aurès.

Ils ont été de toutes les campagnes et peu de troupes ont cueilli en si peu de temps autant de gloire.

Marqués dès leur origine, par le Général d'Amade, du Sceau du Génie français, ils ont été pendant près d'un demi-siècle, fidèles à leur tradition de vie et de devoir.

Leur rayonnement dans la Pacification du Maroc, leur fougue dans la reconquête du sol français sous l'impulsion de chefs prestigieux, leurs sacrifices en E.O. ont inscrit une fulgurante épopée dans les plis de leur Drapeau et de leurs fanions.

Le destin des peuples va désormais nous séparer d'eux.

A nos compagnons d'armes qui furent l'objet de notre part de tant de sollicitude nous disons aujourd'hui un adieu ému.

C'est la fierté au cœur d'avoir été dans leurs rangs, d'avoir mêlé glorieusement notre sang au leur au cours de tous les combats, que nous leur garderons un souvenir plein de ferveur.

Le Drapeau des Goums Marocains est, pour la dernière fois au milieu de nous. Demain il ira prendre place à l'Hôtel des Invalides, au milieu des trophées de l'Armée Française.

En le saluant, élevons nos pensées vers tous ceux tombés glorieusement au Champ d'Honneur, Officiers, Sous-Officiers, gradés et Goumiers Marocains. Puisse leur sacrifice rayonner dans tous les cœurs.

AUNIS.

COMPTE-RENDU

DE

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

du 31 MAI 1956

L'Assemblée générale extraordinaire de La Koumia, convoquée dans les conditions prévues à l'article 18 des statuts, s'est réunie le 31 mai 1956 au siège social de l'Association, 33, rue Paul-Valéry, Paris (XVI^e).

L'Ordre du Jour était le suivant :

- Examen et exposé des relations du Maroc et de l'Association.
- Projet d'extension de La Koumia (modification des statuts).
- Demande de reconnaissance d'utilité publique.
- Questions diverses.

Le Colonel Flye Sainte-Marie ouvre la séance à 19 heures.

Sont présents :

Mme Proux-Guyomar, Mmes France George, de Sparre, le Cdt Jean Vaugien, MM. André Jouhaud, Michel Bouïs, Jacques Missant, Gérard Hist, Betbeder, Robert Poilevey, André Mardini, Rodier, Ponceau, Robert Poulin, Henri Muller, André Jacottin, Leriche, Brisson, Réveillaud, Biland, Holbecq, Roustan, Recolin, Piétri, Jomot, Jacques Augarde, Georges Martin, Oxenaar, Tupinier, Boisnard, Thébaud, Pierre Durand, Chaplot, Albert Tournié, Vignetta, André Burtin, Jacques Louis, Méténier, M^e Jacques Mercier, avocat conseil de l'Association, Mme Andrée Klein, secrétaire.

Le Président souhaite la bienvenue au Colonel Aunis, au Colonel Sore, au Commandant Comaret. Ils arrivent du Maroc avec le Drapeau des Goums qui doit être accueilli samedi matin 2 juin au Musée de l'Armée, aux Invalides.

Il rappelle ensuite le souvenir des morts : le Colonel Pantalacci, Commandant le Cours des A.I., le Général Simon, créateur des Goums en 1908 (le Président a assisté au Service funèbre du Général, accompagné du fanion de l'Association), le Général Flye Sainte-Marie, premier Commandant du 6^e Goum.

Il présente les excuses de nos camarades empêchés de se joindre à l'Assemblée :

Le Général A. Guillaume, le Général Massiet du Biest, le Général de Butler, le Général Leblanc, MM. de la Brosse, Salvy, Carreau, Partiot, Taslé, d'Achon, Bernard Simiot, Georges Feuillard, l'abbé Heidsieck

J.-J. Beucler, Guy Cerf, Georges Ratel, Paul Reynaud, Moury, Raymond Secretan, Silvère Simon, Ziegler.

Le Président lit une lettre de Bernard Simiot, secrétaire général, en tournée de conférences dans les principales villes de France, qui s'excuse de ne pouvoir être présent à l'Assemblée, et approuve les décisions qui vont être prises et dont les objets lui ont déjà été exposés.

Il donne enfin lecture de la lettre adressée par l'Association au Général Commandant Supérieur des troupes du Maroc et par laquelle, d'une part, nous nous élevons vivement contre le fait que le Drapeau Français ainsi que les photos du Maréchal Juin et du Général Guillaume aient été enlevés de la Salle d'Honneur du Cours des A. I. à Rabat et, d'autre part, nous apportons notre sympathie profonde à nos camarades qui, après la dissolution des Goums, ont décidé de rester dans l'encadrement de l'Armée Royale Marocaine.

*
**

Le Colonel Aunis prend ensuite la parole et dresse un tableau saisissant des tribulations que les Goums ont connues à mesure que se dégradait la situation politique au Maroc. Le 15 octobre 1955 on ne signalait encore aucune défection, ni même aucun mouvement d'humeur chez les goumiers. Mais depuis cette date et jusqu'au 15 décembre 1955, le Commandement a été amené d'abord à retirer certains goums du front du Rif, à licencier certains autres, à les désarmer jusqu'au moment où les unités encore organisées furent reprises en charge par l'Armée Royale Marocaine. Le Colonel Aunis expose les hésitations de nos camarades pour servir sous un autre Drapeau, avec un autre uniforme et la décision qu'ils ont prise en définitive de rester provisoirement dans les rangs de l'Armée Royale Marocaine pour servir encore la France.

Il fait part des dispositions prévues pour la cérémonie de samedi aux Invalides, en présence du Maréchal Juin et sous la présidence de M. Max Lejeune, Secrétaire d'Etat aux Forces Armées.

*
**

Michel Bouïs, Vice-Président, prend ensuite la parole. Il expose les raisons pour lesquelles une extension de La Koumia paraît souhaitable. Il lit et propose le texte d'un nouveau paragraphe à intercaler dans l'article III des statuts. Après un échange de vues prolongé, le texte suivant est mis aux voix :

Le premier paragraphe de l'article III des statuts est ainsi conçu :

« L'Association se compose de membres actifs, de membres fondateurs, de membres d'honneur, de membres bienfaiteurs, de membres honoraires et de membres adhérents. »

Il est d'autre part ajouté au même article III, un paragraphe f), ainsi conçu :

« Le titre de membre adhérent peut être acquis aux conditions de présentation et d'agrément prévues au paragraphe ci-après par tous les officiers, sous-officiers et gradés des services spéciaux, ainsi que par les

fonctionnaires du Contrôle civil et les agents ou anciens agents d'encadrement des forces auxiliaires. »

Cette modification est adoptée à l'unanimité.

Est également mise aux voix la décision de procéder à la demande de reconnaissance d'utilité publique prévue depuis la création de l'Association. Cette proposition est votée à l'unanimité.

*
**

Questions diverses :

— Parmi les questions diverses figurant à l'ordre du jour, il est précisé par André Mardini, Secrétaire adjoint, que le prochain bulletin de La Koumia paraîtra au mois de juillet. Il contiendra notamment le compte rendu de la présente Assemblée afin que tous les membres de l'Association soient avisés des présentes décisions.

— L'Assemblée décide d'organiser une sortie de plein air aux environs de Paris le 24 juin. Un méchoui sera organisé à cette occasion par André Mardini et Albert Tournié.

— Le Livre d'Or a été confié à Bernard Simiot, qui doit le rédiger incessamment.

— Enfin, l'affectation des fonds que La Koumia peut être amenée à recevoir pour l'acquisition d'une Maison des Goums pouvant d'une part recueillir les archives, les pièces officielles des Goums et dans la mesure du possible les monuments érigés à leur gloire, et aussi pour recevoir en séjour les membres de l'Association et leur famille. sera étudiée par une Commission restreinte et soumise au vote du Conseil.

L'Ordre du Jour épuisé, la séance est levée à 20 h. 30.

Le Carnet des Goums

Naissances :

Nous avons le plaisir d'apprendre la naissance de :

Bernard, né le 2 février 1956, fils du Cdt et de Mme FEAUGAS, à Taouate.

Michel, né le 30 avril 1956, fils de M. et Mme André MARDINI, à Paris.

Didier, né le 18 mai 1956, fils de M. et Mme Louis ROUSTAN, à Saint-Ouen.

Philippe, né le 10 juin 1956, fils de M. et Mme Henri BEUDON, à Belfort.

Décès :

Georges BRETHERS, Capitaine en retraite, décédé le 12 juin 1956 dans sa 53^e année, à St-Jean-du-Barrou (Aude).



LE GÉNÉRAL HENRI SIMON

mais (C'est sur le Chef de bataillon Henri Simon, l'un des officiers les plus distingués des bureaux arabes d'Algérie, que s'était porté le choix du Général d'Amade, Commandant les troupes débarquées en Chaouïa, pour assurer la mise sur pied et le commandement des six premiers goums mixtes marocains dont la création avait été décidée en 1908. On sait quelle fut sa réussite dans cette tâche particulièrement délicate. Sous la direction générale du Commandant Simon, les Goums s'affirment très vite comme une excellente troupe de police mobile à la disposition des Chefs des bureaux de renseignements qui en assurent le commandement sur les confins de la Chaouïa, face aux tribus insoumises du Tadla et du Pays.

Au printemps 1911, la colonne Moinier, chargés de dégager Fès, bloquée par l'insurrection des tribus contre le Sultan Moulay Hafid, va donner aux Goums l'occasion d'obtenir leur première lettre de noblesse au sein du Corps Expéditionnaire, composé des plus brillantes unités de la vieille Armée d'Afrique, elle-même élite de l'Armée française.

Groupés sous le Commandement du Commandant Simon, les Goums sont pendant toutes ces opérations à la pointe du combat et leur action est en particulier décisive; le 5 juin au cours du dur engagement de Batlil près de Sefrou, et le 8 juin où ils brisent à la baïonnette la dernière résistance des insoumis, sous les murs de Meknès. « Le Commandant Simon, écrit le Général Moinier, a conduit cette troupe avec la plus grande distinction pendant toute la campagne; se faisant remarquer par son audace et son habileté. C'est grâce à son énergique impulsion, que les Goums ont mérité d'être placés au rang des meilleures troupes du Corps Expéditionnaire. » Venant d'un chef comme le Général Moinier, c'était là un témoignage de prix.

L'année suivante le Commandant Simon est avec Mangin au combat de Sidi Bou Othmane, et c'est lui qui, à la tête du détachement de poursuite, achève la déroute d'El Hiba et arrive le premier dans la palmeraie de Marrakech.

En 1913, il se fait encore remarquer au cours des opérations contre le Caïd Anflous dans la région de Mogador. « Par sa connaissance approfondie des indigènes, par son tact et son doigté dans ses relations avec eux, par son jugement et son caractère, il a été pour le commandement

l'auxiliaire le plus sûr et l'agent indispensable qui dirigeait et coordonnait l'action des agents locaux. »

Ces réussites brillantes le font noter par Lyautey « non seulement comme un politique avisé et un administrateur éprouvé, mais aussi comme un chef de guerre plein de décision, d'autorité, de sens tactique et de coup d'œil, qu'on pourrait et devrait pousser en toute sécurité jusqu'aux plus hauts grades ».

C'est à lui que Lyautey fait appel au printemps 1914 pour diriger son service de renseignements pendant les opérations de Taza et peu après ! dans la crise qui secoue si profondément le Maroc au début de la Grande Guerre, il rend à son chef des services inappréciables » par sa clairvoyance, son sens avisé de l'état politique du pays et son action sur les indigènes.

Pour un officier aussi ardent que l'était le Colonel Simon, il était dur d'être maintenu au Maroc pendant que l'on se battait en France, mais il se rend aux raisons de Lyautey qui a besoin de chefs de sa trempe et de son expérience pour tenir le Maroc, et soldat dans l'âme, il obéit et accepte le sacrifice qui lui est imposé.

Les événements ne vont pas tarder à justifier les raisons de Lyautey : lorsqu'en 1915 une grave révolte des tribus du Riff fait peser sur Fès une menace dangereuse, c'est au colonel Simon qu'il fait appel pour assurer le commandement de la région troublée.

« Grâce à ses marches hardies et rapides, à son habileté manœuvrière, aux rudes et nombreux combats qu'il a livrés dans l'espace d'un seul mois, il a châtié durement les rebelles et rapidement rétabli le calme sur un front de plus de 100 kilomètres ».

Enfin en 1916, il est nommé au commandement d'une brigade en France et promu Général de Brigade, en 1918 est mis à la tête d'une division. « Très aimé de ses hommes, auxquels il inspire une confiance absolue » il réalise à leur tête une série de très brillantes actions que sanctionnent quatre élogieuses citations. Il semblait dès lors que la carrière africaine du Général Simon fût terminée, car après l'armistice de 1918, il continue à exercer en France et en occupation le commandement de sa division.

La guerre du Riff va cependant le ramener pendant quelques mois à l'actualité marocaine. Au moment où commence à se faire jour un certain défaitisme, où différents milieux préconisent la négociation avec le chef rebelle, le Gouvernement fait une fois de plus appel à la profonde connaissance des choses marocaines et à la sûreté de jugement du Général Simon.

Il le charge de diriger la délégation française chargée d'étudier la conférence d'Oujda, en liaison avec les Espagnols, les conditions de paix à offrir à Abd el Krim. L'action du Général Simon est une fois de plus décisive. Il a eu vite fait de percer à jour le bluff du Rogui et avec un sens diplomatique remarquable il parvient à faire prévaloir tant à Paris qu'à Madrid, ses conclusions sur la nécessité de poursuivre les opérations, et quelques mois plus tard, c'était la reddition inconditionnelle du chef rifain.

Dans la tragique conjoncture actuelle de l'Afrique du Nord, l'exemple donné en 1926 par le Général Simon mériterait d'être sérieusement médité.

Lorsqu'en 1927 le Général Simon est placé dans la deuxième section du cadre de réserve, il a derrière lui une des carrières les plus complètes qu'ait pu rêver un officier de sa génération. Aussi bien chef de guerre qu'officier d'affaires indigènes ou diplomate, il a réussi avec un rare bonheur dans les postes les plus divers qui lui ont été confiés sans que ces succès, sanctionnés par la Grand' Croix de la Légion d'Honneur, aient jamais altéré sa très grande modestie et son sens profond des choses humaines. Dans sa retraite qu'il partage entre Paris et sa propriété de l'Aube, il continuera jusqu'aux tout derniers jours de sa vie à s'intéresser avec une très grande lucidité d'esprit aux grandes questions d'actualité aussi bien qu'à la vie et aux besoins des paysans de son village.

*
**

De toutes les unités où il avait servi, le Général Simon avait conservé un attachement tout particulier pour les Goums dont il avait été le créateur. Président d'honneur de la Koumia, il s'intéressait de très près à ses activités et nous lui avions été très reconnaissants d'avoir tenu, malgré son grand âge, à assister en 1948 à la messe célébrée aux Invalides en présence de notre drapeau.

Obligé peu après de quitter Paris, il ne manquait jamais d'écrire pour s'excuser de ne pouvoir assister à nos assemblées générales, mais se faisait tenir au courant des questions qui y avaient été traitées. Le Général Simon avait passé ce dernier hiver au Cercle Militaire de Paris où son séjour avait été coupé de deux longues hospitalisations au Val de Grâce et avant de repartir pour l'Aube, il m'avait fait demander de venir le voir. Je l'avais trouvé extrêmement affaibli, mais toujours aussi lucide; il m'avait posé, avec une grande pertinence, nombre de questions tant sur l'Amicale des Goums du Maroc que sur la Koumia.

Il m'avait aussi longuement parlé de l'évolution de la situation du Maroc, sur laquelle il ne se faisait plus guère d'illusions. Rentré dans sa propriété de l'Aube, il devait y succomber quelques jours plus tard des suites d'une malencontreuse fracture du col du fémur. Il quittait ce monde au moment où les Goums qu'il avait créés quittaient l'Armée française pour former le premier noyau des forces royales marocaines.

La Koumia en deuil se devait de lui rendre un dernier hommage. Son président et son fanion l'ont représentée aux émouvantes obsèques que l'Armée, l'Eglise et ses concitoyens ont faites à ce grand Français qui fut aussi un grand Chrétien.

Après avoir tenté d'esquisser ce que fut la vie exemplaire du Général Simon, qui était aussi un très vieil ami de ma famille, je voudrais ici, en mon nom personnel et au nom de tous nos camarades, exprimer à Mme la Générale Simon, qui fut pendant tant d'années la compagne si dévouée du Général, la part très grande que nous prenons à ce deuil qui, je le sais, l'a si cruellement atteinte dans la plus chère de ses affections.

Qu'elle soit assurée que nous reportons sur elle le déférent attachement que nous professons pour son mari.

Colonel FLYE SAINTE-MARIE.

LE COMMANDANT MICHEL BAUD

La date du 1^{er} octobre marque le début de l'insurrection dans le Maroc Oriental : les rebelles ont choisi comme théâtre principal d'opération les montagnes du Rif où simultanément, plusieurs postes français subissent l'assaut des bandes armées venues de la zone espagnole. Mais dans le but d'étendre la rébellion jusqu'au cœur du pays, et avec le désir de frapper l'opinion, au cours de la même nuit, les commandos rebelles attaquent le poste d'Immouzer des Marmoucha. Onze Européens sont assassinés; parmi eux, le chef de bataillon Michel Baud, chef de la circonscription des affaires indigènes.

Situé à 80 km. au sud de Taza, dans le Moyen Atlas, le centre d'Immouzer des Marmoucha se trouve en bordure de ce qui fut la fameuse « tache de Taza ». Ce pays difficile est habité par des montagnards berbères fiers et indépendants, restés insoumis jusqu'en 1926 : la tribu des Marmoucha. Après la pacification, cette tribu a toujours fourni à nos unités marocaines des guerriers d'élite.

Depuis 1952, le commandant Michel Baud commande la circonscription d'Immouzer. Ayant choisi de servir en Afrique du Nord à sa sortie de Saint-Cyr en 1932, il est entré dans le corps des Officiers des Affaires Indigènes en 1936. Depuis, à part une interruption due à la campagne de Tunisie, à laquelle il participe brillamment, il a toujours vécu en pays berbère. Conquis par la tâche à laquelle il s'est voué tout entier, il se fait remarquer par sa forte personnalité et sa conception élevée du devoir. Dur pour les autres comme pour lui-même, il est respecté et obéi par tous ceux qui l'approchent. Mais malgré son abord rude, ce père de famille reste profondément humain.

Essentiellement préoccupé de rester en contact avec les populations qu'il contrôle le commandant Baud vit au milieu de ses administrés, s'informant personnellement auprès d'eux de leur situation, de leurs besoins, de leurs vœux. Berbérisant distingué, il entend leur langue, leurs poèmes, leurs chants. Sa parfaite connaissance de la coutume berbère lui confère le droit de donner un avis jamais négligé et souvent de trancher des débats.

L'importance primordiale qu'avec infiniment de raison il attache aux contacts humains, ne l'empêche pas de suivre les autres questions avec un égal intérêt et de s'efforcer de les résoudre toujours en un temps record. Au commandement des Annexes de Tinjdad et de Tounfit, du Bureau du Cercle de Rich, il déploie avec le même bonheur ses qualités de réalisateur.

Passionné de son métier, toujours animé d'une foi solide et agissante, il s'applique à servir la communauté franco-marocaine avec toutes les ressources de sa forte personnalité. Jusqu'au bout, le commandant Baud a voulu faire confiance aux Marocains des tribus au milieu desquelles il vivait en apôtre. Il s'est refusé à penser que de mauvais bergers puissent les égarer sur les chemins de la trahison. Il est tombé au cours de cette nuit du 2 octobre, victime de la foi qu'il avait mise dans une amitié qui lui paraissait indéfectible.

Le samedi 1^{er} octobre, rien ne laisse supposer la présence d'un commando rebelle aux abords du poste d'Immouzer. L'opération a été soigneusement préparée dans le plus grand secret. La complicité des tribus Marmoucha, qu'elle soit l'effet d'une volonté, de la peur ou de la résignation, a fortement secondé l'attaque rebelle.

Vers 1 heure du matin, au signal convenu, les groupes d'assailants se ruent sur les casernements du goum et sur les chalets qui abritent les trois officiers de la circonscription et leurs familles.

Le commandant Baud, alerté par les premiers coups de feu, tente aussitôt de rejoindre son poste de commandement : il ne peut sortir de sa maison dont toutes les issues sont cernées par des gens armés. Il mesure la gravité de la situation et n'a qu'un souci, celui de porter secours aux quelques Français de la localité dont il a la responsabilité. A ses côtés se tient un de ses amis, le contrôleur civil Antier, qui séjourne là en compagnie de sa femme. Munis de leurs armes personnelles, les deux hommes s'efforcent en vain de rompre le cercle des agresseurs qui tend à se resserrer autour d'eux. Le contrôleur Antier est mortellement touché. Le commandant Baud, seul, tient en respect ses adversaires. Il poursuit ce combat inégal jusqu'à ce qu'il soit, à son tour, grièvement blessé. Il trouve la force de rejoindre sa femme et ses cinq enfants réfugiés dans la cave, ainsi que Mme Antier. N'espérant aucun secours, il envisage la fin atroce réservée aux siens. Se rendant parfaitement compte de la gravité de sa blessure, il sent la mort approcher.

Le commandant Baud confie son arme à sa femme et lui fait promettre de résister jusqu'à la dernière cartouche. S'adressant ensuite à ses enfants, il leur demande de prier : « Il faut prier, leur dit-il, nous allons rejoindre le petit Jésus ». Ce sont les dernières paroles du commandant Baud.

Ainsi s'accomplit le destin de Michel Baud, sur cette terre marocaine où il fut un créateur et sut inscrire tant de traits de son visage dans les terres et dans les cœurs.

Exemple de droiture et du sens de l'honneur. « Il a servi » avec tout ce que ce mot comporte de grandeur et d'abnégation.

Ceux qui ont eu la joie de le connaître garderont de lui le souvenir d'un chef de caractère noble, d'un soldat plein d'allant, d'un homme droit, modeste, loyal.

Une émouvante manifestation a eu lieu à Neufchâteau, aux obsèques du commandant Baud. La Koumia était représentée par notre camarade Lebourva.

*
**

...IN MEMORIAM

Le dimanche 22 avril dernier, à la chapelle de la Direction des Œuvres, à 11 heures, un Service Religieux a été célébré à la mémoire du Colonel Pantalacci, ancien Directeur du Cours des Affaires Indigènes à Rabat.

Presque tous nos camarades parisiens avaient tenu à être présents. La Messe fut dite par l'Abbé Patrick Heidsieck, aumônier de La Koumia et servie par Dom Martin, Père Bénédictin de la Mission de Tioumliline.

En même temps, un service était célébré à Rabat, associant ainsi dans la même pensée et dans le même souvenir affectueux, tous ceux qui aussi bien à la paix que pendant la guerre avaient aimé leur ancien chef et leur ami.

Michel BOUIS.

NOUVELLES

Retour du Maroc : Sébastien GARUZ et COURVOISIER, tous deux anciens du 17^e Tabor.

Retour d'Extrême-Orient : Adjudant Henri MULLER, Adjudant-Chef Albert HERR.

Notre ami Muller nous signale que SIQUIER est gérant de popote à la M.M.F., Quartier Lagardère, à Saïgon, et l'adjudant GRANDE-MANGE à la Demi-Brigade du Laos.

N.-B. — Nous prions nos camarades de bien vouloir nous faire part de leurs joies et de leurs peines, afin que cette rubrique contribue à resserrer les liens d'amitié qui unissent les membres de notre Association.

8 MAI

Lors des cérémonies de la Flamme de l'Arc de Triomphe, pour commémorer le Passage du Garigliano, ainsi qu'aux manifestations du mai, une délégation représentait La Koumia.

COMMUNIQUÉS

— *Des photos ont été prises lors de la Remise du Drapeau des Goums tant au Maroc qu'aux Invalides. Nous n'en possédons qu'un jeu, et ne pouvons donc les envoyer en communication, mais ces photos seront visibles à nos réunions mensuelles à partir de septembre. Ces réunions, nous vous le rappelons, ont lieu le dernier jeudi de chaque mois au Club « Rhin et Danube », 33, rue Paul-Valéry.*

— *M. Tron, Président de « Rhin et Danube », a fait une remarquable conférence sur l'Afrique du Nord. Le texte intégral de cette conférence a paru dans le Journal de « Rhin et Danube » du 25 mai dernier.*

— *A la suite du premier bulletin paru en janvier, des cotisations nous sont parvenues, mais il y a encore des retardataires. A ces derniers nous rappelons le n° du C.C.P. de La Koumia, 30, rue de l'Université, Paris, 7^e : 8813-50 PARIS.*

Le montant à verser (cotisation et bulletin) est de 500 fr. Davantage si l'on peut, pour alimenter notre Caisse de Secours.

— *Nous rappelons également que pour l'établissement du dossier « Reconnaissance d'Utilité Publique » de notre Association il nous faut fournir quelques renseignements que nous vous avons demandés au moyen d'un questionnaire. La plupart d'entre vous ont répondu, mais nombreux sont ceux qui manquent à l'appel. S'ils ont égaré ce questionnaire, qu'ils nous signalent leurs nom, prénom, adresse, date de naissance et profession au plus tôt.*

Grâce au questionnaire dont nous parlons plus haut, nous avons pu reconstituer une liste des adhérents qui complète celle donnée dans le précédent bulletin

Goumiers d'Honneur



Le 23 février dernier, ont été nommés goumiers d'honneur, le Contrôleur Général Edmond BRIAT et M. Emile BAYEN, respectivement Président et Secrétaire Général de l'Association des Foyers Nord-Africains de la Région Parisienne. Ces nominations avaient été décidées par le Bureau de « La Koumia » à la demande de nos camarades recasés par cette Association et dont voici la liste à ce jour, par ordre d'ancienneté dans la maison :

— Jean CHIROUSE — votre serviteur — (charité bien ordonnée...), à Saint-Denis I.

— Albert HOLBECQ, directeur du Foyer d'Issy-les-Moulineaux.

— Maurice VIGNETTA, directeur du Foyer de Nanterre.

— Georges TOURRES, directeur du Foyer de Sartrouville (pour mémoire, rentré au Maroc depuis).

— André JACOTTIN, directeur du Foyer de L'Hay-les-Roses.

— Camille BRISSON, directeur du Foyer de Colombes.

— Charles LERICHE, directeur du Foyer de Livry-Gargan.

Depuis cette date, Joseph MINNI a été recruté pour prendre la direction du Foyer de Saint-Denis II.

Enfin, Raymond LERICHE va très prochainement s'installer dans celui de Choisy-le-Roi.

Sept goumiers et un saharien, ce n'est pas mal comme proportion si l'on songe qu'il n'y a que deux foyers gérés par des « étrangers ». J'ajoute que sur mes tablettes il y a encore trois camarades en instance pour les Foyers d'Argenteuil, de Clichy et de Noisy-le-Grand.

Cela méritait bien un « poignard » pour nos patrons.

Empêché de venir au dernier moment, le Contrôleur Général Edmond BRIAT n'a pu être des nôtres, mais M. Emile BAYEN garde un excellent souvenir de cette petite réception autant d'un sympathique pot. Rien n'y manquait d'ailleurs : petit speech de bienvenue du Vice-Président Michel BOUIS, remerciements de M. Emile BAYEN, flash sur toutes les coutures du photographe « inter-associations » et même la grande presse (puisque vous me lisez...).

Jean CHIROUSE,

Cheikh du 3^e Tabor.

P. S. — Puisse cet entrefilet rafraîchir la mémoire du photographe « inter-associations »...

Méchoui Anniversaire



Le dimanche 24 juin, dixième anniversaire de la création de la Section de France de l'Amicale des Goums, une caravane de quinze voitures se dirigeait sur Gretz-sur-Loing, en forêt de Fontainebleau, où était organisé le méchoui traditionnel. Bien que le temps fût incertain, tous les camarades inscrits étaient présents. Tout d'abord « Moulina » eut à subir nos lamentations, mais quand nous arrivâmes à Gretz, il brillait de tout son éclat.

Notre ami Tournié avait choisi, pour ces agapes, le plus agréable des cadres. Deux longues tables de trente couverts auxquelles on avait ajouté une table pour les enfants étaient dressées sous les arbres. Sur un feu de braise, deux moutons rissolaient et leur odeur, familière à tous, aiguissait déjà l'appétit. Certains étaient déçus de ne pouvoir fouiller dans les entrailles à la recherche des « yeux », mais nous ne pouvions nous offrir le luxe, suivant la *caïda goum*, de servir un mouton pour douze ! Néanmoins, chacun put puiser largement au plat et il y eut des restes. Bien entendu, l'anisette traditionnelle fut d'abord servie et ce fut un méchoui réussi entre tous.

Le temps s'était maintenu jusque-là et le rallye en forêt s'annonçait sous les meilleurs auspices. L'ambiance était créée au moment où le thé fut servi — le méchoui et le couscous y avaient largement contribué ! — et nous eûmes le plaisir d'entendre chanter Mme Tournié, dont la voix peut rivaliser avec n'importe quelle chanteuse professionnelle. Puis ce fut Poulin qui nous raconta, avec sa verve habituelle, de pittoresques histoires en sabir. Enfin le Colonel Gauthier prit la parole pour remercier les camarades présents et excuser ceux qui n'avaient pu être des nôtres. Il y eut quelques mots à l'adresse de nos amis qui vivent le drame marocain et quelques secondes de silence furent observées quand il évoqua la mémoire de ceux que nous avons connus et qui ne sont plus de ce monde.

La pluie qui nous avait épargnés commença alors à tomber et nous dûmes nous replier dans la salle du restaurant qui se transforma aussitôt en dancing. Le rallye fut annulé et l'attribution de la coupe au vainqueur remise à la prochaine compétition. Quelques-uns d'entre nous regagnèrent Paris, mais nous étions encore une trentaine à accepter l'invitation de Tournié qui nous offrit un pot dans son cabanon au bord du Loing. La soirée se termina par un dîner popote et à vingt-deux heures nous reprîmes le chemin du retour.

En résumé, journée parfaite, méchoui réussi. Une fois de plus, preuve est faite que l'amitié des goums n'est pas un vain mot. N'oublions pas, enfin, de féliciter M. et Mme Tournié qui surent organiser au mieux cette partie de campagne.

André MARDINI.

Membres de la « KOUUMIA »

Nom et Prénoms	Adresses	Professions *
ALIX Edmond	Place Amusset — Saint-Maixent-l'École (Deux-Sèvres).	Officier
ANDRE Paul	4, rue Dufrenoy — Paris (18 ^e)	Médecin O.R. L.
AUGARDE Jacques	11, Square Carpeaux — Paris (18 ^e).	Sénateur-Maire de Bougie
BALTAZARD Robert	Liffol-le-Grand — Vosges.	Industriel
BAVU André	32, rue de la Varenne — Saint-Maur (Seine).	Agent de maîtrise.
BEAU Louis	Ribaute les Tavernes — Gard	Adjudant-Chef en retraite.
BETBEDER Jacques	8, rue St-Philippe du Roule — Paris (8 ^e).	Directeur Service Armement Pompey
BEUCLER Jean-Jacques	Corbenay — Haute-Saône.	Industriel
BEUDON Henri	7, rue des Bons-Enfants — Belfort (Territoire).	Sous-Officier de carrière
BEULNE Léon	Damblain — Vosges.	Cultivateur
BILAND Albert	Eaux-et-Forêts — Sidi Bou Othmane — Marrakech — Maroc.	Agent technique.
BOUIS Michel	6, rue Champfleury — Paris (7 ^e).	Editeur
de BOUTEILLER Georges	8, rue de l'École de Mars, Neuilly-sur-Seine.	Inspecteur de la France d'Outre-Mer
BREY Eugène-Jean	122, rue d'Assas — Paris (6 ^e)	Officier
BRISSON Camille Roger	125, rue de la Tour d'Auvergne — Colombes — Seine.	Directeur de Foyer N. A.
BURAVANT Paul	Route de Saint-Rémy — Tarascon — (B.-du-Rh.)	Garde fédéral
de BUTLER Jean	5, avenue Herbillon — Saint-Mandé — Seine.	Général du Cadre de réserve
CAZES Louis-Germain	6, rue Albert-Sorel — Merignac — Gironde.	Officier retraité.
CERF Guy	B.N.C.I. — Roisel — Somme	Directeur de Banque
CHABAUTY Edmond	5, avenue Emmanuel Svab, Lorient — Morbihan.	Agent du M R. I.
CHAPLOT Bernard	10, rue de Charonne — Paris (11 ^e).	Technicien mécanographe
CHEVRIER Gabriel	1, rue Sarazin — Le Thillot Vosges.	Militaire
CHIROUSE Jean	7, avenue Roger-Semar — Saint-Denis — Seine.	Directeur de Foyer N.A.
CHRISTIAN Robert	6, Enclos de l'Abbaye — Poissy — Seine-et-Oise.	Officier
CORRE Jean	rue Wilson — Montpon-s-l'Isle — Dordogne.	Vérificateur de culture de tabac
COULON Jean	Fort d'Aubervilliers (Seine).	Officier
COURVOISIER Hubert	12, place Saint-Martin — Montbeliard — Doubs.	S-Officier retraité.

Nom et Prénoms	Adresse	Profession
CROCHARD Georges-Gabriel-André	82, rue Charles-Laffite — Neuilly-s-Seine.	administrateur de Société
DEGLIANE André	rue du Maréchal-Leclerc — Frignicourt — Marne.	Exploitant forestier
DEPAGNE Charles	125, rue du Vallon des Auffes — Marseille (7 ^e).	Officier de Police
DIDIER Hubert	Aux Jaugots par Biganas — Gironde.	Papetier
DORMOIS Robert	64, rue Emile-Zola — Saint-Dizier — Hte-Marne.	Magasinier
DUBAQUIER Roger	S.P. 65.015.	Officier
DUCLOS Armand	Résidence de Tourvoile — Bât L — Fresnes S-et-O.	Secrétaire administratif
DU PELOUX Gabriel	8, avenue de Verzy — Paris (17 ^e).	Représentant
DURAND Pierre-Léon	Mazères — Lezons — Basses Bretenoux — Lot.	Officier retraité.
DURRIEU Robert-Paul	17, rue du Calvaire — La Haye-au-Puits — Manche.	Médecin
ESNOUF Marcel	12, rue Claude-Debussy — Houilles — Seine-et-Oise.	Militaire retraité
FAURE Edouard	Cité des Cadres — avenue de Quennevière — Compiègne. Oise.	Agent de maîtrise
FAURE Jean		Officier
FAVREAU Jacques.	18, avenue Paul-Vaillant-Couturier — Villeneuve-le-Roi Seine-et-Oise.	Employé
FEUILLARD Georges	rue du Général-Leclerc — Charmes — Vosges.	Maître - Imprimeur
FLECK André	65, rue Boson — Vienne — Isère.	Epicier
FLYE SAINTE MARIE Jean	11, rue du Maréchal-Maunoury — Vincennes — Seine.	Officier retraité
FRITSCH Jean	19, avenue de la Liberté — Strasbourg — Bas-Rhin.	Officier
GARUZ Sébastien	54, avenue Ledru-Rollin — Paris (12 ^e).	Comptable
GEORGES France	7, rue Saint-Senoche — Paris (17 ^e).	Assistante sociale
GEORGES Paul	« L'Hermitage », route de St-Jeannet — Vence - A.M.	Officier
GIRAUD Henri	Charmoux par Coligny - Ain.	Comptable
GOUMY Roger	Chemin de la Barre — Les Royantes — Aubagne — B. du Rh.	Officier retraité
GUILLAUME Augustin	71, quai d'Orsay — Paris (7 ^e).	Général d'armée
HEIDSIECK Patrick	27, rue Andrieux.	Aumônier d'œuvres
HERMETZ Jean Henri	15, cité du nouveau-monde — Lallaing — Nord.	Agent de Maîtrise
HIARD Marcel	19, avenue du Midi — Scisy-Montmorency — S.-et-O.	Mécanicien de précision
HIST Gérard	33, rue Proudhon — Paris 12 ^e	Chef comptable

Nom et Prénom	Adresse	Profession
HOGARD Emile-Louis	7, rue Valentin-Haüy — Paris (15 ^e).	Général cadre de réserve
HOLBECQ Albert	41, avenue du Bas-Meudon, — Issy-les-Moulineaux.	Directeur de Foyer N. A.
HOUOT Emile-Roger	Bas de Xettes — Gérardmer — Vosges.	Directeur de scierie Industriel
HUNCK de BOXTEL Hugues	6, place Blaise-Pascal Le Havre — Seine-Inf.	Officier
HUBERT Louis-Marie-Augustin	6, rue George-Eastman — Paris.	Maçon
JEGADO Jean	Chambord — Loir-et-Cher.	Médecin
JESPARD Jean-Marie	112, bd de Rochechouart (Paris (18 ^e).	Militaire retraité
JOMOT Camille-Lucien	Saints — Yonne.	Industriel
JOUHAUD Louis-André	Saint-Pierre du Vouvray — Eure.	Employé
LABORDE Jean	26, rue Neuve — Bordeaux Gironde.	Agriculteur
de LANGLADE Gilles	Chidrac — Puy-de-Dôme.	Général de corps d'armée
LEBLANC Georges	29, rue Vital-Carlos — Bordeaux — Gironde.	Industriel
LEBOITEUX Guy-Jacques	62, rue Lauriston — Paris 16 ^e	Représentant
LEBOURVA Yves	12, place Carrière — Neufchateau — Vosges.	Employé bilingue
LEGOUX Maurice	154, rue de la Polle — Cherbourg — Manche.	Officier
LE PETIT Bernard	S.P. 70.105.	Employé de commerce
LEREVEREND Léon	Clos Annette, Avenue Jules-Ferry — Thonon-les-Bains Haute-Savoie.	Directeur de Foyer N. A.
LERICHE Charles	118, route de Meaux — Livry-Gargan — S.-et-O.	Employé Préfecture de police
LERICHE Raymond	16, voie David — Thiais — Seine.	Boulangier
LETONNELIER Marcel	14, rue Gheerbrandt — Mondoubleau — Loir-et-Cher.	Militaire retraité
LOMBARD Emile-Joseph	Le Prey par Le Thillot — Vosges.	Comptable
MAGNIN Henri	13, rue d'Italie — Nice A.M.	Employé de bureau
MAIGROT Pierre	57, rue Franchetti — Brys-Marne — Seine.	Officier retraité
MARCHETTI-LEGA Charles-François	Lumio par Calvi — Corse.	Directeur commercial
MARDINI André	7, rue Saint-Augustin — Paris (2 ^e).	Receveur ruraliste à Gérardmer
MARTINI Paul	23, rue du 10 ^e B.C.P. Saint-Dié — Vosges.	Général de division
MASSIET du BIEST Jacques	17, rue d'Edimbourg — Paris (7 ^e).	Officier retraité
de MAZERAT	76, bd Serrurier — Paris 19 ^e	Comptable
METENIER Georges	21, rue Charles-Roquet — Vitry-s-Seine.	
MEZAN Nadine	38, rue de la Tour — Paris (14 ^e).	

Nom et Prénoms	Adresse	Profession
MISSANT Jacques	54, bld Maillot — Neuilly-s-Seine.	Agent immobili- lier
MONJALLON Lionel	Prayssac — Lot.	Vérificateur tabac
MONTOUSSE Jean	Saint-Michel par Cazères — Haute-Garonne.	Officier retraité
MONTOYA Antoine	15, rue du 14 juillet — Mai- sons-Alfort — Seine.	Officier
MORLET Etienne	Route nationale — Viviers-s- Rhône — Ardèche.	Gérant
MOUGENOT François	Saint-Maurice-sur-Moselle — Vosges.	Directeur commercial
MULLER Henry	22, rue de l'Université — Pa- ris (7 ^e).	Militaire de carrière
NAPOLEON Jean	H.M. de la Valbelle — App. 134 — entrée 13. — Mar- seille (11 ^e) .. B.-du-Rh.	Officier
OXENAAR Jacques	73, bld de Clichy — Paris (9 ^e)	Photographe publicitaire
PARTIOT François-Marie	12, rue Lacretelle — Paris 15 ^e	Officier
Henry		
PARVERY Maurice	1, rue de la Banque — Auxer- re — Yonne.	Concierge ban- que de France
PAULIN Gaston	Diemoz — Isère.	Officier retraité
PELORJAS Mario	« Balmoral » chemin St-Ni- colas — Cannes — A.-M.	Officier retraité
PERCHERON Maurice	102, cité des Mines — Mercy- le-Bas — Meurthe-et-Mlle.	Retraité
PICARDAT André	La Serrière — La Flèche — Sarthe et S.P. 50.299 TOA	Officier
PIETRI Charles-Xavier	21, rue Pasteur — Levallois Perret — Seine.	Sélectionneur
POILEVEY Robert	11, rue des Islettes — Paris (18 ^e).	Agent de maîtrise
PONCEAU François	45, allée du Rendez-vous — Bondy — Seine.	Inspecteur des douanes
POULIN Robert	14, rue Castagnary — Paris (15 ^e).	Industriel
PREMOLI Robert	Sebha — Province du Fezzan R.U. de Libye par Tunis.	Agent consu- laire
PROUX-GUYOMAR	8, rue Colonel Combes — Pa- ris (7 ^e).	Assistante sociale
RATEL Georges-Charles	8, rue du Docteur Cachan, Cauderan — Gironde.	Représentant
REGOLIN Jean-Émile	19, rue d'Epinay — Colombes Seine.	Gérant Centre Entre Aide Marocains
REED Marc-Henri	Les Quatre-Vents — Sarzeau Morbihan.	Pensionné de guerre 100 p. 100.
REVEILLAUD Pierre	5, rue de Chaillot — Paris (16 ^e).	Avocat à la Cour
REYNAUD Paul	Chemin du Stade — Tournon Ardèche.	Représentant
RODIER Louis	35, rue de Bellevue — Bou- logne-s-Seine.	Rédacteur
ROUMAT Serge	214, bld de la République — Rosendael — Nord.	Charpentier

Nom et Prénoms	Adresses	Profession
SENAC Lucien	Sana François - Mercier — Tronguet — Allier.	Malade — ex- expert comp- table
SETTI Félix	23 bis, quai de la Joliette — Marseille (2 ^e). — B.-du-Rh.	Représentant
SIBILLE Maurice	Saint-Romain au Mont d'Or par Couzon au Mont d'Or Rhône.	Invalide 100 %
SIMON Silvain-Roger	15, avenue de la Libération Bray-s-Seine — S-et-M.	Employté de commerce
SIQUIER Jacques	Rue Lamartine — Saumur — Maine-et-Loire.	Militaire de carrière
SIRET Armand	Villa Bagatelle — Place Bré- moutier — Arcachon — Gi- ronde.	Comptable magasinier
DE SPARE Y.	38, rue de la Tour — Paris (16 ^e).	Secrétaire
SURMELLY Léon	S.P. 54.770 é T.O. Allemagne.	Déclarant en Douane
TASLE Robert	164, avenue de la Division- Leclerc — Montmorency — S.-et-O.	Officier
THEBAULT Désiré	6, rue Barye — Paris (17 ^e).	Officier retrain- té
TORNES Max	3, cité des Agglomérés — An- zin — Nord.	Contrôleur social nord- Africains
TOURNIE Albert	15, rue du Commerce — Pa- ris (15 ^e).	Contentieux commercial
TRICHARD Adrien	30, rue des Bégonias — Vil- lerupt — Meurthe-et-Mlle.	Chargé de la main-d'œuvre N. A.
TROUILLARD Clément- Henry-Georges	21, rue de la Tombe-Issoire — Paris (14 ^e).	Inspecteur d'assurance vie
TUDER Jean-Etienne	117, rue saint-Dominique — Paris (7 ^e).	Officier retrain- té
TUPINIER Pierre	4 bis, Allée des platanes — Pavillon-sous-Bois — Seine	Employé
VAGNOT Jean-Louis	Echisolles — Isère.	Représentant
VETOIS Joseph	Osmerly par Dun-s-Auron — Cher.	Journalier
VIGNETTA Maurice	16, rue de Buzenval — Nan- terre — Seine.	Directeur de Foyer N. A.
VILLADECAS Raymond	Impasse de l'Union des Min- es — Longwy — M.-et-M.	Sec Main- d'œuvre N. A.
ZANTE Jean-Marie	11, rue des Filmins — Sceaux Seine.	Fonctionnaire min. agricul- ture
ZIEGLER Jacques	71, avenue Aristide-Briand - Mulhouse — Haut-Rhin.	Représentant
BRAMY Louis	7, avenue Pierre-Marie-Curie Blanc-Mesnil — S.-et-O.	Dessinateur industriel
FOLLET Fernand	Chemin d'exploitation - Fort- Mardyck — Nord.	Charbonnier
de GANAY Gérôme	Beaumont la Ferrière — Niè- vre.	Officier
MARTIN Georges	53, rue Condorcet — Mont- reuil.	Directeur commercial
COURTET Henri	4, rue Henri de Bournazel — Paris (14 ^e).	Militaire de carrière

" La Prière pour nos Frères Marocains "



Nous venons vous prier, Seigneur, pour les morts de l'Islam
Ils étaient les fils de ceux qui se sont tant battus
jadis,
contre les vieux Francs massés derrière les lances
de Charles Martel et de Monseigneur Godefroy.
Le désert de Palestine se souvient encore
de l'envol des escadrons sous un soleil de feu,
du choc des armures et du râle des hommes
mourant illuminés
par l'ardeur du combat ou l'ivresse de la lutte.
Le sable a bu le sang des vieilles hécatombes
et les moissons ondulent dans la plaine de Poitiers.

Et voici qu'un jour, Notre-Dame-de-la-Garde
Vous, dont le visage se tourne vers la Vierge d'Afrique,
Vous avez vu surgir, à l'horizon de la mer,
par les routes ataviques,
l'escadre innombrable des nouveaux Croisés
qui accouraient combattre l'Hérésie nouvelle.
Les fils des Barbaresques sont morts pour que s'efface
des flancs pierreux de votre colline,
jusqu'à la trace de la lèpre brune;
et les fils des Francs qui les menaient à la bataille
ont, à votre bénédiction,
humblement incliné leurs fanions victorieux.

Ils sont venus, Seigneur, des rives sarrazines
de votre Méditerranée chrétienne.
Combien d'entre eux sont morts sur les routes de France,
des cyprès de Provence jusqu'aux neiges du Rhin,
si loin de cette terre où leur cœur était resté,
si loin des tentes noires et des ksours fauves,
de la montagne bleue et des oliviers tordus,
du doux bruissement des palmes sous la brise du Sud
et de l'âpre chanson du vent
dans les branches puissantes des cèdres argentés.
Remplis du souvenir d'une lumière unique,
leurs yeux se sont fermés aux brumes d'Occident.